

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MARS 2020

DÉCISION DE RETRAIT DE L'OPERATION 903 039 AMENAGEMENT DE LA VC4 DU PROGRAMME D'ACTION FONCIERE EVREUX PORTES DE NORMANDIE

DEMANDE D'INTERVENTION :	EVREUX PORTES DE NORMANDIE (Département de L'EURE)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :	<u>16 Février 2021</u> sollicitant le changement de bénéficiaire de la DUP au profit de EVREUX PORTES DE NORMANDIE et la prorogation des effets de la DUP pour une durée de 5 ans à son profit.
SITUATION DU BIEN :	Le périmètre pris en charge au titre de l'opération 903 039 AMENAGEMENT DE LA VC4 (cf plan ci-joint)
PROJET :	projet d'élargissement du VC 4, défini comme voirie structurante dans le Schéma de Cohérence Territorial traverse les communes de Sacquenville, Saint-Martin La Campagne, le Mesnil Fuguet et Aviron.
MOTIF DU RETRAIT DU PAF :	Reprise du bénéfice de la DUP par EVREUX PORTES DE NORAMNDIE dans le cadre d'une prolongation de la procédure de DUP.
OPERATION ET ENVELOPPE A CLOTURER :	Compte n° 903 039 - PAF EPN - AMENAGEMENT DE LA VC 4 Enveloppe projet : 118 719 €

Cette décision vaut avenant au Programme d'Action Foncière signé avec EVREUX PORTES DE NORMANDIE (anciennement GRAND EVREUX AGGLOMERATION) le 10 mars 2014, sans modification des autres périmètres et enveloppes projets des opérations incluses au PAF.

L'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales,
en charge du pôle "Politiques Publiques"


22 MARS 2021

Dominique LEPETIT

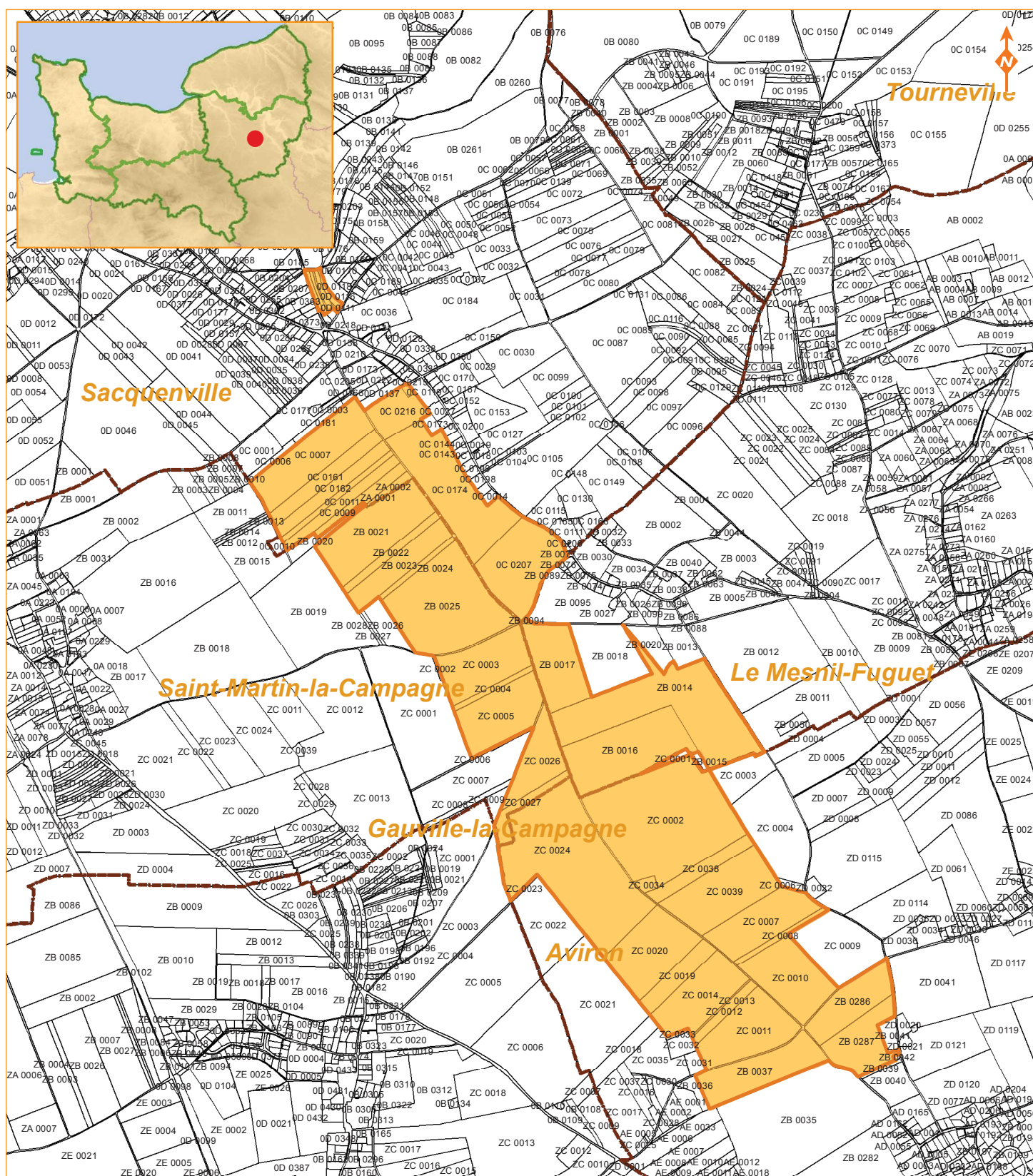
Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,
Fait le 17/03/2021

Jean-Baptiste Bisson

Signé par Jean-Baptiste Bisson

✓ Signé et certifié par **youSign**

Sacquenville, Le Mesnil-Fuguet, Saint-Martin-la-Campagne, Aviron



Sources : .Origine cadastre 2010 - © Droits de l'Etat réservés

Cartographie : N.D. (EPF Normandie) - le

- Emprise concernée par l'opération
- Limites communales
- Parcelles

0 500 1 000 Mètres